

Communiqué de presse

Fin de session parlementaire : Les députés moulinois dressent un bilan positif

Terrebonne, le 12 juin 2023. - Le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, le député de Masson, M. Mathieu Lemay et la députée des Plaines, Mme Lucie Lecours, soulignent les engagements tenus et le travail effectué depuis le début de la 43^e législature. À ce jour, le gouvernement a déposé 32 projets de loi pour répondre aux préoccupations des Québécois.

Parmi ceux-ci, les députés sont particulièrement fiers du projet de loi n° 29, *Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens récemment présenté à l'Assemblée nationale*. Les mesures proposées représentent des avancées majeures pour les Québécoises et Québécois, qui sont en droit d'obtenir des biens durables, de qualité et réparables. Le projet de loi se décline en cinq mesures phares qui bénéficieront à tous les consommateurs: interdiction de l'obsolescence programmée, création d'une garantie de bon fonctionnement, renforcement du droit à la réparation, établissement de normes pour définir un chargeur universel et la mise en place d'une mesure anti citron pour les automobiles.

Dans le même ordre d'idée, le projet de loi n°22, récemment présenté à l'Assemblée nationale, répond à une demande de nos municipalités et concrétise un engagement pris lors des dernières élections. Ce projet de loi a pour objectifs de préciser le processus d'expropriation, de réduire les délais quant à la prise de possession des immeubles et de contrecarrer les manœuvres spéculatives. Elle permettra également d'assurer une meilleure prévisibilité des coûts d'acquisition immobilière par expropriation et une plus grande équité, en remplaçant notamment le concept de la valeur au propriétaire, introduit par les tribunaux, par celui de la valeur marchande.

Les députés tiennent également à applaudir les mesures mises en place pour remettre de l'argent dans les poches des Québécois. Comme annoncé dans le discours sur le budget, les particuliers bénéficieront d'une baisse générale de l'impôt sur le revenu à compter de l'année d'imposition 2023. Concrètement, des modifications seront apportées au calcul des retenues à la source d'impôt devant être effectuées sur les rémunérations versées après le 30 juin 2023. Notons également à compter de l'année d'imposition 2022, le montant maximal du crédit d'impôt par particulier admissible âgé de 70 ans ou plus a été rehaussé pour atteindre 2 000 \$, offrant ainsi un répit financier aux contribuables visés.

Les députés moulinois tiennent à souligner certains éléments en lien avec leurs fonctions parlementaires ainsi que l'avancement des différents projets dans leur circonscription.

Le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M. Pierre Fitzgibbon, est particulièrement fier des travaux effectués pendant la dernière session parlementaire. Il a fait adopter le projet de loi n° 2, qui vise notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec à 3 % et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer l'électricité. « Je suis très heureux d'avoir eu l'appui de mes collègues pour adopter rapidement le PL2. On a rempli notre engagement de limiter la hausse des tarifs d'Hydro-Québec pour les Québécois à un maximum de 3% », de préciser M. Fitzgibbon.

Plus localement, M. Fitzgibbon est satisfait de l'entente de 3 265 000 \$ conclue avec la MRC Les Moulins pour favoriser l'innovation durable sur le territoire. « La MRC Les Moulins a bien compris qu'il fallait innover pour réussir. Avec cette entente, notre gouvernement s'assure de favoriser un milieu dynamique et prometteur », de mentionner M. Fitzgibbon.

L'avancement des travaux de l'agrandissement de l'école secondaire Armand-Corbeil est l'une des fiertés de M. Fitzgibbon dans sa circonscription. À terme, le projet permettra l'ajout de 416 places-élèves et la mise en service est prévue pour août 2023. « Avec cet ajout, notre gouvernement répond à un déficit d'espace reconnu. On s'assure que l'établissement scolaire ait une capacité d'accueil suffisante pour les années à venir », d'ajouter M. Fitzgibbon.

À titre d'adjoint parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le député de Masson, M. Lemay, applaudit les mesures ambitieuses en environnement annoncées par son gouvernement au cours des derniers mois.

Soucieux de respecter ses engagements et de mieux protéger cette richesse naturelle qu'est notre eau, le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter de façon importante le taux des redevances sur l'eau dès 2024. Cette hausse des redevances servirait à financer le nouveau Fonds bleu, qui serait doté d'un budget initial de 500 M\$ sur 5 ans. M. Lemay rajoute qu'il est également « très heureux des investissements prévus dans le plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 qui permettront d'électrifier nos transports, d'accélérer l'adaptation du Québec aux impacts des changements climatiques et bien plus ». Encore en lien avec ses fonctions d'adjoint parlementaire, M. Lemay rajoute qu'il est « honoré du mandat que lui a confié le ministre Charrette, soit de mener des consultations auprès des organismes de la société civile dans le but d'identifier les améliorations possibles à apporter au régime de protection des espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables ».

Finalement, M. Lemay tient à souligner sa satisfaction quant à l'avancement des travaux du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur. Avec le retour du beau temps, trois zones de chantier sont actuellement actives : celles pour les blocs C et D ainsi que celle pour le stationnement étagé. Il n'y a pas à dire, les travaux progressent rapidement!

Dans son bilan, la députée des Plaines rend compte de nombreuses réalisations, notamment l'adoption le 6 juin dernier du projet de loi n° 11 visant l'élargissement de l'aide médicale à mourir. « Je suis fière d'avoir présidé les travaux de la commission qui ont conduit à la sanction d'un projet de loi dont l'approche est centrée sur les patients. Il s'agit d'une grande avancée pour la société québécoise », de mentionner M^{me} Lecours.

Assurément, elle ne peut passer sous silence le début des travaux d'élargissement de la route 337 dans le secteur La Plaine. « Lors de mon élection en 2018, je me suis engagée et j'ai travaillé très fort pour la réalisation de cet investissement routier de 39 M\$. Et j'ai tenu ma promesse. Aucun effort n'a été ménagé afin d'accélérer ce projet très attendu par les usagers de la route ».

Aussi, dans un but de soutenir les différentes initiatives visant à maintenir le tissu social et la qualité de vie, d'abord dans la circonscription qu'elle représente, un montant de 150 640 \$, provenant du programme Soutien à l'action bénévole, a été remis à 153 organismes. « J'ai le privilège d'apporter mon soutien à de nombreux organismes qui travaillent quotidiennement au mieux-être des citoyens. Cette aide financière peut faire une grande différence pour eux et générer plusieurs fois sa valeur en termes d'impact dans la communauté », de conclure M^{me} Lecours.

- 30 -

Source :
Martin Poirier Deschênes
Directeur du bureau de Masson
450-966-0111
Martin.poirierdeschenes@assnat.qc.ca